

« L'espérance ne déçoit pas » (Rm 5, 5)

Depuis de nombreux siècles, tous les 25 ans, l'Église catholique célèbre une « année jubilaire ». Cette tradition très ancienne s'enracine dans la Loi de Moïse qui demande que tous les 50 ans, il y ait une année de remise de peine pendant laquelle tous les compteurs sont remis à zéro (cf. Lv 25, 8ss). Ainsi les esclaves sont libérés, les dettes effacées, les vieilles rancœurs considérées comme éteintes. Éclairé par son Dieu, le bon sens du peuple Juif avait bien compris alors la nécessité d'une telle démarche pour se délester de tous ces fardeaux, liés au passé, qui entravent si bien les cœurs comme les relations des hommes et des peuples, les empêchant d'avancer dans la paix. Dieu lui-même, lors de cette année particulière, remet toute faute, libérant les membres de son peuple du poids des dettes, qui sont les conséquences du mal commis, et invite chacun de ses enfants à faire de même. Cette année jubilaire fait échos à la libération du peuple hébreu d'Égypte : « *Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour vous donner le pays de Canaan, pour être votre Dieu* » (Lv 25, 38). Jésus, dans cet esprit, nous invite à cette même générosité quand il nous enseigne la prière du Notre Père : « *Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes nous remettons leurs dettes à nos débiteurs* » (Mt 6, 12).

Pour que chaque génération puisse vivre une telle grâce de libération, l'Église a réduit l'intervalle à 25 ans. Le 9 mai dernier, le pape François a publié une lettre intitulée « *L'espérance ne déçoit pas* », qui explique la démarche que nous allons vivre en cette année jubilaire qui commencera officiellement le dimanche 29 décembre 2024 et se terminera le dimanche 6 janvier 2026. Comme l'indique le titre, nous sommes invités à nous laisser habiter et conduire par cette belle vertu théologique de l'Espérance, à nous en nourrir et à en vivre aussi bien en nous-mêmes que dans nos relations. La lettre aux Hébreux nous la présente comme une « *ancree sûre et solide pour l'âme* » (He 6, 19). Le pape François souligne sa dynamique produite par l'Esprit saint en nous : « *Cette espérance, bien plus grande que les satisfactions quotidiennes et l'amélioration des conditions de vie, nous porte au-delà des épreuves et nous pousse à marcher sans perdre de vue la grandeur du but auquel nous sommes appelés, le Ciel* ». Cette année jubilaire tournée vers l'espérance doit se traduire nous dit le pape par des gestes concrets : mettre en œuvre la paix dans nos relations, développer une « *vision de la vie pleine d'enthousiasme à transmettre* » et « *être signes tangibles d'espérance* » pour ceux



qui sont en situation de détresse : les détenus, les malades, les jeunes qui vivent dans un environnement angoissant, les migrants, les personnes âgées et toutes les personnes touchées par la pauvreté quel que soit son visage. Notre espérance se fonde sur notre foi en Jésus Christ, sa mort et sa résurrection, sa promesse de la vie éternelle, tout cela nous étant offert par le baptême. Nous savons que le jugement de Dieu est celui d'un Père miséricordieux qui ne condamne pas le pécheur mais l'invite à entrer dans son élan de générosité concrète à l'égard des nécessiteux. La prière, particulièrement pour nos défunts nous ouvre à cette espérance pour eux.

L'année jubilaire pourra se traduire également par des démarches de pèlerinage particulièrement à Rome où les « portes saintes » des grands basiliques seront ouvertes pour l'occasion. En posant des actes de conversions en cette année jubilaire, services aux plus démunis, pèlerinages et sacrement de la confession, nous répondrons à l'appel du Seigneur qui veut libérer nos cœurs de leurs fardeaux, des péchés qui les assaillent, et nous rendre ainsi plus apte au bonheur d'accomplir le bien. Enfin, le pape nous invite à demander à Marie, témoin de l'espérance, particulièrement au pied de la croix de son Fils, de nous accompagner sur ce chemin jubilaire de confiance, de patience qui nous ouvre à l'indulgence illimitée du Père pour ses enfants.

Pendant le temps de l'Avent, une boîte à idées sera installée à l'entrée de Saint-Volusien. Celles et ceux qui le veulent pourront ainsi proposer des initiatives que nous aurons à discerner et à mettre en œuvre ensemble pour vivre en paroisse cette année de grâce.

Belle année jubilaire !

Père Édouard de Laportalrière